

LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU
MERCREDI 20 JANVIER 2020

Présents : Armand Hermans, président du CPAS
Louis Waxweiler , Jane White, Marc Joseph, conseillers du CPAS
Rudi Seghers, directeur général adjoint
Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, Houda Khamal Arbit, ,
Arlette De Ridder, Guido Schollen, conseillers du CPAS
Audrey Monsieur, directeur général

Absents :

Excusés : Jacqueline Moreau, conseiller du CPAS

Le président ouvre la séance à 20h00.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE DU CONSEIL

1. Politique et organisation - Approbation d'un point ajouté à l'ordre du jour en cas d'urgence

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 16/12/2020

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 16/12/2020.

A. SEANCE PUBLIQUE

2. Service financier - approbation des comptes annuels 2019 - OCMW

Le conseil du CPAS prend acte de l'approbation des comptes annuels de l'exercice 2019 par le Gouverneur de la province du Brabant flamand.

3. Politique et organisation - Notification des décisions du bureau permanent 07/01/2021 - 14/01/2021

Notification des décisions du bureau permanent 07/01/2021 - 14/01/2021

4. Politique et organisation - Accord de collaboration sur la recherche de sources - Option 1

Le conseil du CPAS prend acte de l'accord de coopération dans le cadre de la décision du gouvernement flamand du 13 novembre 2020 d'accorder une subvention aux autorités locales pour renforcer la recherche des contacts et des sources pour lutter contre la pandémie COVID-19 - option 1.

B. SERVICE SOCIAL

1. Service social - Protocole d'agression - service social

Le Conseil du CPAS approuve le protocole d'agression

2. Service social - Acceptation des ressources de dons Exact Software Belgium Bvba

Le Conseil du CPAS accepte le don de 2510 € d'Exact Software Belgium SPRL

C. SEANCE A HUIS CLOS

D. SERVICE FINANCIER

3. Service financier - Notification de service social invalide

Le conseil du CPAS prend acte de la décision du directeur financier de comptabiliser un montant de 27.744,26 € sur les factures de 2016 et 2017 en non-valeur.
Sociale dienst

4. Service social - Ajustement de la notification des montants du droit à l'intégration sociale à partir du 01/01/2021

5. Service social - Approbation de la prestation de services uniformes - Service social et Initiative locale d'accueil

Le Conseil du CPAS approuve l'application de services sociaux uniformes et de services de lettre d'intention

E. AGENCE IMMOBILIERE SOCILAE

6. Bureau de location sociale - Location d'un nouvel immeuble de bureaux de location sociale

Le CPAS loue un 26e bâtiment faisant partie du bureau de location sociale.

Le directeur général
Audrey Monsieur

Au nom du CPAS,

Le président du CPAS
Armand Hermans



Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le xx/xx/xxxx.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : <https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer>.